



Jean Pascal THOREL
François DINEUR
Natacha MESNILDREY
Mickaël ENGUERRAND
Reynald GEMY
Céline MADRALA
Morgane MARC
Lucie PERRIER
Associés

**Association Française Arbres Champêtres
et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries)
38, rue Saint-Sabin
75011 PARIS**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

UNE SOCIÉTÉ DU



PTBG & Associés, Experts-comptables et Commissaires aux comptes
Campus Effiscience Caen, 1 rue du Bocage, 14460 Colombelles
Tél. : 02 31 46 21 71 - Fax 02 31 46 21 72
www.groupeptbg.fr – contact@groupeptbg.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 864 786 062 05
OF ENREGISTRÉ SOUS N° 251 401 999 14

membre du groupement
INAA **ABSOLUCE**
GROUP Conscils d'entrepreneurs

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Assemblée Générale de l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Afac-Agroforesteries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions d'exploitation, mécénat et fonds dédiés

Nous nous sommes assurés de la réalité des subventions d'exploitation et des produits de mécénat par rapprochement aux pièces justificatives.

Par ailleurs, dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la concordance entre les enregistrements comptables relatifs aux fonds dédiés et l'utilisation sur l'exercice des subventions et produits de mécénat, et nous nous sommes assurés que les notes « Variations des fonds dédiés », « Fonds dédiés et reportés » et « Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels fournissent une information appropriée.

Créances

La note « Créances » de l'Annexe des comptes annuels, expose les règles et méthodes comptables relatives aux créances et le détail des créances est présenté dans la note « Suivi détaillé des créances » de l'Annexe des comptes annuels.

Nous nous sommes assurés de la réalité des créances à recevoir à la clôture de l'exercice et de la correcte application des méthodes comptables visées ci-dessus et nous avons validé les informations fournies dans l'Annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

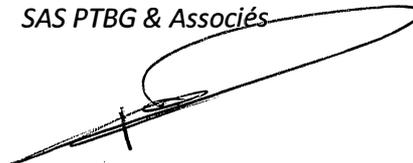
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 22 juin 2022

Le Commissaire aux comptes

SAS PTBG & Associés



François DINEUR

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Au 31/12/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	479	248	231	391
Autres immobilisations incorporelles	52 094	29	52 065	
Immobilisations incorporelles en cours	17 292		17 292	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 218	7 415	8 803	2 665
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	86 083	7 692	78 391	3 055
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	527 095		527 095	721 385
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	485 453		485 453	502 993
Charges constatées d'avance	172 796		172 796	91 455
TOTAL III	1 185 344		1 185 344	1 315 832
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 271 427	7 692	1 263 735	1 318 888

PTBG & Associés
Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
Campus Effiscience
1, rue du Bocage 14460 Colombelles
Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72
SAS au capital de 1 541 300 €
N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	174 864	89 137
Excédent ou déficit de l'exercice	89 870	85 727
Situation nette	264 734	174 864
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	41 793	
Provisions règlementées		
TOTAL I	306 527	174 864
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	636 412	932 871
TOTAL III	636 412	932 871
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 732	45 530
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 319	39 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	184 744	125 673
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 000	
TOTAL V	320 796	211 153
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 263 735	1 318 888

PTBG & Associés
Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
Campus Effiscience
1, rue du Bocage 14460 Colombelles
Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72
SAS au capital de 1 541 300 €
N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	22 364	19 349
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	216 486	799 546
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	137 718	1 120 400
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	324 984	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	818	2 948
Utilisations des fonds dédiés	641 393	59 165
Autres produits	15 379	9 881
TOTAL I	1 359 142	2 011 289
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	267 490	162 830
Aides financières	258 159	645 378
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	258 347	170 790
Charges sociales	97 900	71 994
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 249	2 185
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	381 008	871 235
Autres charges	4 034	2
TOTAL II	1 270 188	1 924 414
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	88 955	86 875
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	544	509
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	544	509
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PTBG & Associés	TOTAL IV	
Audit Expertise Conseil	RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	544
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	89 499
Campus Effiscience		87 384

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	680	5 829
Sur opérations en capital		274
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	680	6 103
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 500
Sur opérations en capital	271	215
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	271	7 715
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	409	-1 612
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	38	45
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 360 366	2 017 901
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 270 496	1 932 174
EXCÉDENT OU DÉFICIT	89 870	85 727

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	32 000	38 503
Prestations en nature	4 186	
Bénévolat	2 800	
TOTAL	38 986	38 503
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	32 000	38 503
Prestations en nature	4 186	
Personnel bénévole	2 800	
TOTAL	38 986	38 503

PTBG & Associés
Audit Expertise Conseil
Expert-Comptable Commissaire aux Comptes
Campus Effiscience
1, rue du Bocage 14460 Colombelles
Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72
SAS au capital de 1 541 300 €
N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 1 263 735 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 89 870 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet, Vision, Mission, Objectifs, Activités

L'AFAC-Agroforesterie réunit et représente les personnes physiques et morales œuvrant en faveur des arbres et haies champêtres, et de l'agroforesterie sous toutes ses formes. Elle vise à en assurer la valorisation et le développement en direction de tous les acteurs et tous les publics par les entrées techniques, scientifiques, juridiques, administratives et culturelles.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire, débutée en mars 2020, n'a pas eu d'impact significatif / connu sur les comptes 2021.

Au cours de l'exercice 2021, l'AFAC-Agroforesteries a conclu un accord d'entreprise conduisant à la mise en place d'un compte épargne temps (CET).

Le processus de reconnaissance d'utilité publique (RUP) de l'AFAC-Agroforesteries est toujours en cours à clôture de l'exercice 2021.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Logiciels 3 ans,
- Autres immobilisations incorporelles 5 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3ans.

Au cours de l'exercice 2021, l'AFAC-Agroforesteries a fait développer :

- un outil de suivi des temps et de gestion des projets ;
- le logiciel Pépicollecte ;
- un outil label.

Au 31/12/2021, une immobilisation en cours a été constatée pour :

- le développement d'un fichier de gestion / relation contact (partenaires) et adhérents pour automatiser le processus de facturation des adhérents (cotisations) et de la gestion des projets de l'association ;
- le développement de l'outil Plantations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions / mécénats à recevoir à hauteur de :

- 12 000,04€ pour les aides à l'embauche ;
- 383 126,22€ pour les subventions d'exploitation ;
- 132 282,97€ pour les financements privés.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 75810000.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 636 411,94€

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 8 jours pour les journées bénévoles dans le cadre de l'inventaire des haies de la Creuse. La valorisation de ce bénévolat à un taux journalier de 350€ correspond à un montant de 2 800€.

L'association a bénéficié d'une mise à disposition gratuite de locaux par la Fondation Charles Léopold Mayer valorisé 32 000€. Cet hébergement comprend un bureau de 22m2 situé au 38 rue St Sabin 75011 Paris avec 4 postes de travail ainsi que l'accès à des salles de réunions et l'entretien des locaux.

L'association a également bénéficié du programme Solidatech de Microsoft qui lui a permis une économie de 4 185,80€ pour l'utilisation de logiciels et services numériques.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 4 550€.

Dérogation au plan comptable

Pour des raisons techniques et afin de donner une meilleure lisibilité des comptes, les comptes annuels dérogent au plan comptable sur les points suivants :

- l'aide financière accordée par le fonds pour l'arbre relative à son exercice clos au 30/09/2022 a été constatée en fonds dédiés pour la totalité de son montant au 31/12/2021 ;
- les conventions filles qui prévoient le reversement d'une partie des financements aux partenaires sont comptabilisées en charges d'exploitation (Aides financières) à la signature de la convention.

Les conventions signées relatives au projet Végétal Local 2021-2022 ont été comptabilisées en totalité en charges constatées d'avance.

Les conventions signées relatives au projet Resp'haies et Enseign'haies 2021-2022 ont été comptabilisées en charges constatées d'avance pour la part qui n'a pas été reversé aux partenaires

Faits caractéristiques de l'exercice (1/4)

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 636 411,94€ et se décomposent de la manière suivante:

- Fonds dédiés sur subventions : 284 281,55€
- Fonds dédiés sur financements privés: 352 130,39€.

Il s'agit essentiellement de sommes à reverser aux partenaires ou de dépenses à engager dans le cadre des différents projets en cours.

Les fonds dédiés sur financements privés incluent le financement des investissements suivants :

- le logiciel Pépicollecte à hauteur de 14 991,67€ du report en fonds dédiés - VEGETAL LOCAL ;
- l'outil Plantations à hauteur de 7 513€ du report en fonds dédiés - Création Fonds pour l'Arbre.

Les fonds dédiés ont alimentés les subventions d'investissement pour 35 394€.

Les dépenses à engager par projet, incluant les versements à effectuer, se répartissent comme suit :

Reversements prévus sur reports en fonds dédiés		
Intitulé du compte	Solde 2021	Reversements partenaires
Reports en fonds dédiés - BIOMASSE	28 463,33	
Reports en fonds dédiés - MOB'BIODIV	6 972,12	
Reports en fonds dédiés - EAGLE HEDGE	10 000,00	
Reports en fonds dédiés - RESP'HAIES	136 229,51	131 355,00
Reports en fonds dédiés - LABEL HAIE	40 000,32	
Reports en fonds dédiés - VEGETAL LOCAL	92 637,67	38 329,12
Reports en fonds dédiés - Création Fonds pour l'Arbre	59 382,51	
Reports en fonds dédiés - Fonds pour l'Arbre	157 631,00	
Reports en fonds dédiés - CONCOURS GENERAL	35 197,48	
Reports en fonds dédiés - ENSEIGN'HAIES	9 898,00	3 112,00
Reports en fonds dédiés - Fonds pour le Progrès de l'Homme	60 000,00	
Total	636 411,94	172 796,12

Faits caractéristiques de l'exercice (2/4)

Informations relatives au Bilan Actif

Suivi détaillé des créances sur :

- Subventions :

Organisme	Projet financé	Période couverte	Solde à recevoir 31/12/2021
ADEME	Label Haie	2021	32 000,00 €
ADEME	Biomasse	2020-2021	31 531,00 €
ADEME	Label Haie	2021-2022	30 000,32 €
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	Label Haie	2021	20 000,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	Avant 2020	13 658,35 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	2019	5 721,69 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	18/06/2019 - 17/03/2020	3 846,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Réunir AF	2020-2021	31 216,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	ATT	2020-2022	14 999,00 €
CHAMBRE D'AGRICULTURE	ATT	2021-2022	16 250,00 €
CASDAR	Resp'Haies	2017	- 6 314,93 €
PAYS CREUSOIS	Mob'Biodiv	04/09/2020 - 31/12/2022	6 406,43 €
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Resp'Haies / Biomasse	2019-2022	99 755,80 €
MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Rencontres nationales	2019	521,00 €
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Label Haie	2020	- €
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	Label Haie	2021	10 134,50 €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Label Haie	2020-2021	- €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Végétal Local	2020-2021	- €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Végétal Local	2021-2022	63 000,00 €
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	Eagle Hedge	2021-2023	10 000,00 €
RESEAU RURAL AGROFORESTERIE	Réunir AF	2016	401,06 €
TOTAL			383 126,22

Faits caractéristiques de l'exercice (3/4)

- Financements privés :

Organisme	Projet financé	Période couverte	Solde à recevoir 31/12/2021
FOND ARCHIMBAUD	Enseign'Haies	2020-2021	8 308,00 €
FOND ARCHIMBAUD	Concours Général	2021	- €
BJORG	Resp'Haies	2020-2021	- €
LA BOULANGERE	Label Haie	2020-2021	- €
LA BOULANGERE	Concours Général	2021-2023	15 000,00 €
FONDS POUR L'ARBRE		2020-2021	- 915,33 €
FONDS POUR L'ARBRE		2021-2022	47 321,50 €
FOND POUR LE PROGRES DE L'HOMME		2021-2023	60 000,00 €
FONDATION YVES ROCHER	Concours Général	2021	- €
FONDATION YVES ROCHER	Fonds pour l'Arbre	2020-2021	- €
GROUPE YVES ROCHER	Fonds pour l'Arbre	2021	1 918,80 €
FONDATION TRIBALLAT	Concours Général	2021	- €
DONS-COLLECTE			650 €
TOTAL			132 282,97 €

Faits caractéristiques de l'exercice (4/4)**Informations relatives au Bilan Passif**

Au 31/12/2021, les soldes à reverser aux partenaires concernent l'exécution des projets en cours et s'élèvent à 172 796,16 € :

- Végétal Local : 38 329,17€ ;
- Resp'Haies : 131 355€ ;
- Enseign'Haies : 3 112€.

Les versements effectués au cours de l'exercice 2021 ont été comptabilisés en charges et sont répartis comme suit :

Reversements aux partenaires par projet	Montant
Géohaie	11 830,20 €
Végétal Local	47 567,93 €
Resp'Haies	137 802,26 €
Enseign'Haies	12 448,00 €
Animations	4 503,32 €
Total	214 151,71 €

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	479		69 386
TOTAL	479		69 386
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	7 019		9 199
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	7 019		9 199
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	7 498		78 585

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			69 865	
TOTAL			69 865	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			16 218	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			16 218	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL			86 083	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	88	189		277
TOTAL	88	189		277
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 354	3 061		7 415
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 354	3 061		7 415
TOTAL GÉNÉRAL	4 442	3 249		7 692

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	770	770	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 355	-1 355	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	395 126	395 126	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	132 554	132 554	
Charges constatées d'avance	172 796	172 796	
TOTAL	699 891	699 891	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	59 732	59 732		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	29 104	29 104		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	33 156	33 156		
Impôts sur les bénéfices	38	38		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 021	2 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	184 744	184 744		
Produits constatés d'avance	12 000	12 000		
TOTAL	320 796	320 796		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 794	35 944
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	42 016	30 945
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	83 810	66 889

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	-1 355	3 106
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	-1 355	3 106

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Produits :	- D'exploitation	12 000	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		12 000	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2021	31/12/2020
Charges :	- D'exploitation	172 796	91 455
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		172 796	91 455

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		190 405			26 081	216 486
Subventions d'investissement						
TOTAL		190 405			26 081	216 486

ADEME : 30 000,32€

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (MAA) = 10 533€

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE = 40 538€

OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE = 100 000€

ETAT = 9 333,32€

ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE (APCA) = 26 081€

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Label Haie	97 658	30 000	97 658			30 000	
Mob'Biodiv Creuse	13 872		6 900			6 972	
ATT Coordination	1 422		1 422				
Resp'Haies	260 148	10 533	139 481			131 200	
TOTAL	574 851	128 179	418 749			284 281	
Contributions financières d'autres organismes							
Label Haies	10 000					10 000	
FPH		60 000				60 000	
Création FPA	143 206		83 823			59 383	
Fonds pour l'Arbre		157 631				157 631	
TOTAL	358 021	252 828	258 718			352 131	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	932 872	381 007	677 467			636 412	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Végétal Local	111 700	77 646	111 700			77 646	
Biomasse	59 829		31 366			28 463	
Eagle Edges		10 000				10 000	
Reunir AF	16 754		16 754				
TOTAL	574 851	128 179	418 749			284 281	
Contributions financières d'autres organismes							
Resp'Haies	25 516		20 486			5 030	
Concours Général	36 532	35 197	36 532			35 197	
Enseign'Haies	38 220		28 322			9 898	
Fondation Yves Rocher	44 007		44 007				
TOTAL	358 021	252 828	258 718			352 131	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	932 872	381 007	677 467			636 412	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Geohaies	13 468		13 468				
TOTAL	574 851	128 179	418 749			284 281	
Contributions financières d'autres organismes							
La Boulangère	45 540		45 540				
Nature & Découverte	15 000		8			14 992	
TOTAL	358 021	252 828	258 718			352 131	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL	932 872	381 007	677 467			636 412	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	89 137	85 727			174 864
Excédent ou déficit de l'exercice	85 727	-85 727	89 870		89 870
Situation nette	174 864		89 870		264 734
Dotations consommables					
Subventions d'investissement			41 813	20	41 793
Provisions règlementées					
TOTAL	174 864		131 683	20	306 527